

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2025/008

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 17 AVRIL 2025

DELIBERATION
AFFICHEE LE :

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	8
VOTES POUR	8
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président
Syndic titulaire : DEVINE Marc – OLIVIER Denis - LIENS Charles –
BOUCHET Jean-Claude
Excusé : BOURNE Véran
Syndic suppléant : CAPELLO Jean Pierre - PELISSIER Laurence – PECOULT Rémi

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept avril, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : ELECTION DU PRESIDENT

=====

Suite à l'élection lors de l'assemblée générale des propriétaires du 10 avril 2025 de 2 syndics titulaires Messieurs DEVINE Marc et LIENS Charles, ainsi qu'un syndic suppléant Monsieur PECOULT Rémi, la commission syndicale doit procéder à l'élection de son président et de son vice - président.

Monsieur HONORAT Guy propose sa candidature au poste de président et Mr LIENS Charles sa candidature au poste de vice-président.

Ouï l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la candidature de Mr HONORAT au poste de président et de Mr LIENS Charles au poste de vice-président et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES

Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le
ID : 084-298401712-20250417-2025_008-DE